

Anim'Halle

Halle agricole des Ponts-de-Martel, société coopérative

PROCES-VERBAL

De l'Assemblée générale ordinaire

Le 28 avril 2025 à 19h30 à la buvette de l'Anim'Halle

| | |
|-----------------------------|--|
| <u>Président</u> | M. Stéphane Rosselet |
| <u>Présents</u> | 18 personnes selon liste de présences Dont du comité : MM. Sylvain Genier (vice-président), Claude Robert et Mme Aurélie Perrin |
| <u>Invités</u> | MM. Dominic Faessler (commune des Ponts-de-Martel) Johannes Roesti (SAGR), Marc Frutschi (Abattoir) |
| <u>Procès-verbal</u> | Mme Justine Derendinger |

Ordre du jour

1. Ouverture et salutations
2. PV de l'AG du 17.04.2024 (*visible sur le site internet www.cnav.ch/AnimHalle/Presentation*)
3. Rapport du Président
4. Rapport financier
 - a. Comptes 2024
 - b. Rapport des vérificateurs
 - c. Budget 2025
 - d. Adoption des comptes, budget et décharge au comité
5. Élections
 - a. Nomination d'un vérificateur de comptes
 - b. Renouvellement du comité
6. Divers

1. Ouverture et salutations

Stéphane Rosselet souhaite la bienvenue aux invités et à l'ensemble des membres présents et déclare l'assemblée ouverte.

2. PV de l'Assemblée générale du 17 avril 2024

Justine Derendinger lit le PV à l'assemblée. Aucune modification n'étant souhaitée, le président le soumet aux membres qui l'acceptent à l'unanimité.

3. Rapport du Président

Sur les 24 marchés effectués en 2024, ce sont 2'353 bêtes qui ont été taxées. En comparaison, cela représente 337 bêtes de moins qu'en 2023, soit un recul conséquent.

En 2016 et 2017, nous avons connu des années record avec plus de 3'000 bêtes.

En 2024, cela correspond à une moyenne de 98 animaux par marché. Le marché le plus important fut celui du 1er octobre, avec 127 bêtes, alors que le plus petit fut celui du 9 juillet, avec 61 bêtes.

Ce sont 166 agriculteurs qui sont venus aux Ponts-de-Martel, soit environ 25 de moins que l'année précédente. Le nombre d'agriculteurs présents aux marchés est en baisse continue et régulière depuis 2018 (257 agriculteurs cette année-là).

Les vaches VK avaient en moyenne une valeur bouchère nette de CHF 2'563.– (CHF 2'497.– en 2023), dont CHF 1'969.– pour une vache taxée X et CHF 3'023.– pour une vache taxée T. Les génisses RG avaient en moyenne une valeur bouchère nette de CHF 2'343.–, dont CHF 2'543.– pour une génisse taxée T.

Le chiffre d'affaires 2024 des Ponts-de-Martel s'élève à CHF 5'780'000.– (contre 6,2 millions en 2023).

En 2024, un total de CHF 110'000.– de contributions étatiques a été versé pour les bêtes neuchâteloises passées sur les marchés de bétail (y compris Provence), soit le même montant que ces cinq dernières années. En moyenne, cela correspond à CHF 61.– par bête (1'800 bêtes avec prime en 2024).

Le président conclut, concernant les marchés de bétail, que globalement en 2024, les prix de la table sont restés stables et relativement élevés. En ajoutant les primes de distance et CHTAX, nous espérons que cela permettra de maintenir et d'encourager la venue des agriculteurs aux marchés des Ponts-de-Martel.

Notre comité s'est réuni à trois reprises en 2024 et nous avons également organisé le jubilé des 25 ans le 17 juillet 2024.

Pour reprendre les sujets abordés lors de l'assemblée générale précédente, notre idée d'installation de panneaux solaires ou de location de notre toit n'est pas encore d'actualité.

Notre cuisine et l'arrière-comptoir ont été refaits, en collaboration avec l'entreprise spécialisée en cuisines ISP Agencement, située dans le canton de Neuchâtel.

Le comité a décidé d'augmenter les tarifs de location pour 2025, en comparaison avec les tarifs proposés par d'autres établissements, nous étions très bon marché.

Le président mentionne brièvement le projet de PDR des Ponts-de-Martel, dont l'Anim'halle est concernée par l'établissement de chambres d'hôtes au-dessus de la buvette, sujet encore à discuter.

Il précise que la votation sur les 30 % de biodiversité a été rejetée l'année passée. En 2025, aucune grande votation n'est prévue, mais nous devons d'ores et déjà nous préparer pour 2026 avec la future initiative "diktat végan", qui propose que 70 % de l'alimentation soit végétale. Les conséquences pour le monde agricole seraient très négatives et leurs objectifs difficilement atteignables.

Le président conclut son rapport en adressant ses remerciements au comité et à la gérante pour leur collaboration et le travail accompli. Merci de votre attention.

4. Rapport financier

4.a Comptes 2024

Les comptes sont présentés par Justine Derendinger, bouclés avec un bénéfice de **CHF 210.24**.

4.b Rapport des vérificateurs de comptes

Les comptes ont été vérifiés par Messieurs Raphaël Stauffer et Christian Rosselet qui présentent leur rapport aux membres présents.

4.c Budget 2024

Le budget 2025 est présenté par Justine Derendinger. Celui-ci se boucle avec un bénéfice de **CHF 620.00**.

4.d Adoption des comptes, budget et décharge au comité

Les comptes 2024 et le budget 2025 sont acceptés à l'unanimité par un levé de main.

5. Élections

5.a Nomination d'un vérificateur de comptes suppléant

Le vérificateur de comptes M. Raphaël Stauffer est arrivé en fin de mandat.

M. Romain Haldimann est proposé comme nouveau vérificateur, il accepte et est élu par acclamation.

Les vérificateurs pour les comptes 2025 sont MM. Christian Rosselet et Romain Haldimann

5.b Renouvellement du comité

Le comité est réélu en bloc, présenté ci-dessous :

Le comité se compose de :

Rosselet Stéphane, La Brévine – Président
Genier Sylvain, Brot-Plamboz – Vice président
Hostettler Raphaël, Coffrane – Membre
Jaquet Nicolas, La Sagne – Membre
Robert Claude, Les Ponts-de-Martel – Membre

Invités permanents :

Perrin Aurélie – gérante
Balimann Philippe – gérant
Derendinger Justine – secrétariat CNAV

Élection en bloc par lever de main.

6. Divers

La parole n'étant pas demandée, le président remercie les membres présents et laisse la place à l'assemblée de l'abattoir régional des Ponts-de-Martel.

L'assemblée est close à 19h59.

Procès-verbal
Justine Derendinger

Le Président
Stéphane Rosselet